

COMITE INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL
(CILSS)

UNION EUROPEENNE
(UE)

*PROGRAMME REGIONAL
« AMELIORATION DES INSTRUMENTS DU DIAGNOSTIC PERMANENT POUR
LA SECURITE ALIMENTAIRE REGIONALE » Phase III*

DIAPER III

TCHAD

RAPPORT D'EVALUATION / PROGRAMMATION

DIAPER III / AN V

Sékou HEBIE, ECA / DIAPER III
Bakary SACKO, ECA / DIAPER III

Janvier 1998

1. EVALUATION	9
1.1 ASPECTS INSTITUTIONNEL	9
1.1.1 COMPOSANTE NATIONALE	9
1.1.2 ANIMATION LOCALE	9
1.2 ACTIVITES	10
1.2.1 L'ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE	10
1.2.2 LE SYSTEME D'INFORMATION DU MARCHE (SIM)	17
1.2.3 L'ENQUETE SUIVI DES MARCHES A BETAIL	20
1.2.4 GESTION DES DEVIS-PROGRAMMES	21
1.2.5 MISE EN OEUVRE DES CONDITIONNALITES	22
2. PROGRAMME D'ACTIVITE	24
2.1 LES ENQUETES	24
2.1.1 ENQUETE AGRICOLE	24
2.1.2 ENQUETES SIM Céréales	25
2.1.3 ENQUETES SIM Bétail	25
2.2 ANALYSE/DIFFUSION	25
2.2.1 CENTRALE D'INFORMATION	25
2.2.2 PUBLICATIONS	25
2.3 ANIMATION LOCALE	25
2.4 PARTICIPATION DE L'ETAT A LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE COLLECTE	26
2.5 BUDGET 1998/99	26
3. ANNEXES	27
Annexe 1: Tableau d'exécution des 4 devis-programmes	28
Annexe 2: Budget enquête agricole 1998/99	29
Annexe 3: Budget SIM Céréale 1998/99	31
Annexe 4: Budget SIM Bétail 1998/99	32
Annexe 5: Budget Animation locale 1998/99	33
Annexe 6: Liste des personnes rencontrées	34

PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

INTRODUCTION

La mission d'évaluation/programmation des activités du projet DIAPER III des campagnes 1997/98 et 1998/99 a séjourné du 19 au 23 janvier 1998 à Ndjaména. Elle était composée de Messieurs Sékou HEBIE, coordonnateur et Bakary SACKO, statisticien du projet. Pendant son séjour, la mission, en compagnie de l'animateur local a travaillé en étroite collaboration avec la Division des Statistiques Agricoles et la Direction de l'Elevage. Elle a également rencontré les autorités nationales et les représentants d'organisations internationales et de coopération concernées par les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire.

Après une analyse du fonctionnement du dispositif DIAPER dans le pays, la mission est parvenue aux principales conclusions et recommandations suivantes:

1. EVALUATION

1.1 ASPECT INSTITUTIONNEL

Les principales institutions impliquées dans l'exécution du projet sont:

- l'animation locale,
- la composante nationale,
- le comité de sécurité alimentaire (CSA) dont la création est une conditionnalité du projet (cf §1.4 ci-dessous).

Les activités de ces institutions sont suivies et appuyées par l'Ordonnateur National des fonds FED en rapport avec la Délégation de la Commission Européenne.

1.1.1 Animateur local

L'animation locale est installée au Ministère de l'Agriculture au sein de la Division des Statistiques Agricoles (DSA) depuis février 1994. Elle est très bien intégrée au dispositif d'informations sur la sécurité alimentaire dans le pays. Elle fait l'objet de nombreuses sollicitations tant sur le plan technique qu'institutionnel. L'animateur local constitue à n'en point douter "une pièce maîtresse" dans le fonctionnement du dispositif.

Pendant les 4 années du projet, ses activités et réalisations comprennent:

a) coordination et appui technique

- appui au chef DSA pour l'organisation et la coordination des activités d'enquête,
- appui à l'extension du dispositif de l'enquête en zone sahélienne,
- secrétariat du sous-comité technique chargé du suivi de la production des denrées alimentaires du Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Catastrophes (CASAGC),
- appui aux publications,
- suivi régulier auprès des autorités du respect des conditionnalités du projet,
- coordination du volet national du projet avec le volet régional.

b) aspects institutionnels:

- participation à l'élaboration des textes de création du CASAGC qui joue le rôle de comité de sécurité alimentaire,

- proposition de création d'une cellule d'analyse diffusion au secrétariat du CASAGC,
- élaboration des termes de références pour l'étude de mise en place d'un système d'information sur la sécurité alimentaire et d'alerte rapide (SISAAR).

c) gestion des devis-programmes:

L'animateur assure la gestion des devis-programme en rapport avec l'ordonnateur national et la délégation de l'Union Européenne. Cette activité souffre des lourdeurs administratives, du déblocage tardif des contributions nationales aux frais de collecte et de manque de véhicule de transport. Ceci se traduit par d'importants retards dans l'exécution financière des devis et des activités créant ainsi un climat peu favorable à une bonne collaboration entre animateur local et composante nationale.

Au vu des activités réalisées, on peut conclure que l'animateur local a contribué de manière significative à la consolidation et à l'amélioration technique et institutionnelle du dispositif de sécurité alimentaire du pays. **Ses fonctions actuelles sont reconnues de tous et peuvent être internalisées par la DSA en ce qui concerne la production des données, le secrétariat du CASAGC dans le domaine de la coordination, de l'analyse et de la diffusion des informations.**

1.1.2 Composante Nationale

La composante nationale DIAPER existe au Tchad depuis DIAPER II où elle fonctionnait de façon informelle et se confondait au groupe technique pluridisciplinaire (GTP) AGRHYMET. Depuis la création du CASAGC en 1995, la composante nationale opère dans le cadre du sous-comité technique chargé du suivi de la production des denrées alimentaires qui a pour mission le suivi et l'analyse permanente des données sur la production.

Ce sous-comité dont le secrétariat est assuré par l'animateur local de DIAPER se réuni régulièrement pendant l'hivernage et publie un rapport mensuel de conjoncture sur le déroulement de la campagne et la situation alimentaire. Des réunions hors saison hivernale sont également convoquées en cas de besoins.

Le comité fonctionne assez bien et pourrait à terme constituer un véritable cadre de coordination sur la production des données. Pour ce faire, il pourrait s'étendre à la Direction Nationale de la Statistique, à l'Office Nationale des Céréales (ONC), au SAP et au FEWS. Ces deux dernières structures travaillent d'ailleurs déjà au sein du sous-comité même s'ils n'apparaissent pas comme membres dans le texte de création du CASAGC.

1.2 ACTIVITES

Le suivi de la situation alimentaire dans le cadre du projet DIAPER III se fait à travers trois grandes activités:

- les enquêtes soutenues par le projet (enquête agricole, SIM céréales et SIM bétail),
- la gestion de la Centrale d'Information,
- les analyses socio-économiques et la diffusion.

Ces activités, initiées par DIAPER ont bénéficié de son financement et d'une assistance technique très rapprochée lors des deux premières phases. Au cours de cette 3^{ème} phase, DIAPER a réorienté son approche pour favoriser l'internalisation de ces activités grâce à:

- une plus grande responsabilisation de la DSA dans la conduite des opérations avec l'appui d'un cadre national désigné comme animateur local, les interventions de l'équipe centrale sont alors ponctuelles;
- la formation du personnel national;
- la promotion des travaux d'analyse;

- une réduction progressive de sa contribution au frais de collecte en faveur du financement national.

Les principaux acquis au cours des 4 dernières années de DIAPER III comprennent:

Au niveau de l'enquête agricole:

- La maîtrise du dispositif complet de l'enquête qui se manifeste par la capacité actuelle de la DSA à déceler les insuffisances techniques du dispositif et d'apporter les solutions adéquates si les moyens que celles-ci exigent sont à sa portée.
- L'extension de l'enquête agricole à la zone sahélienne faisant désormais de l'enquête la seule source de données agricoles au niveau national.
- L'existence de compétences nationales pour la formation des agents de collecte et la conduite des enquêtes.
- Une plus grande maîtrise de l'outil informatique pour le traitement des données.
- Une régularité dans la publication des résultats.
- Enfin, l'enquête agricole a acquis droit de citer en devenant la principale source de production de données agricoles pour le suivi de la sécurité alimentaire, pour les besoins d'établissement de plans et projets de développement, d'élaboration de comptes nationaux, etc...

La principale faiblesse technique de l'enquête réside dans la méthode de prévision des récoltes. En effet la technique de prévision décrite dans la méthodologie n'a jamais été appliquée faute de moyens. La méthode alternative qui consiste à utiliser les déclarations des paysans pour l'estimation des seules superficies reste encore à parfaire. Quant aux prévisions des rendements, elles se fondent uniquement sur les rendements antérieurs.

Sur le plan méthodologique, on note également une insuffisance de l'utilisation de la base de sondage issue du recensement général de la population.

Au niveau des SIM on constate désormais:

- Une plus grande familiarité de la population avec l'information sur les prix.
- Une régularité dans les publications.

Cependant le contenu des publications est encore améliorable, c'est en particulier le cas des communiqués radio où les produits manquent d'une définition standard permettant de les distinguer et de comparer leurs prix d'un marché à un autre.

Enfin l'enquête s'est étendue à d'autres produits notamment les légumineuses et les produits horticoles. Les données concernant ces produits bien que collectées ne sont pas exploitées.

Les acquis ci-dessus énumérés constituent sans aucun doute des atouts majeurs pour l'internationalisation technique des enquêtes.

Si au niveau technique, les perspectives d'internalisation sont bonnes, il n'en est pas de même au niveau financier si des efforts importants ne sont pas consentis. Le fonctionnement des enquêtes est perturbé par:

- l'irrégularité du financement,
- l'absence de véhicule,
- l'insuffisance des ressources humaines (75% des enquêteurs sont des bénévoles dont la seule rémunération est constituée des primes DIAPER qui, de surcroît ne sont pas payées régulièrement).

Aussi, au vu des résultats techniquement encourageant, des investissements déjà consentis dans la formation du personnel et des équipements, des nombreuses sollicitations auprès de la DSA pour les données agricoles, la mission recommande:

- que les dispositions soient prises pour libérer dès le mois de mai 1998, la contrepartie nationale prévue cette année afin de permettre un déroulement normal des enquêtes,
- d'étudier la possibilité de prendre désormais en charge l'enquête agricole à travers le budget national.

1.3 GESTION DES DEVIS-PROGRAMMES

Le niveau d'exécution des 4 derniers devis-programmes (DP) se présente ainsi qu'il suit:

Devis-programme	Financement FED	Financement Etat	Total
An 1: 1994/95	96%	¹	96%
An 2: 1995/96	96,8%	131% ²	104%
An 3: 1996/97	75%	101%	80,7% ³
An 4: 1997/98	20%	50%	33% ⁴

En 1995/96 la contribution de l'Etat a été entièrement supportée par le FED sur fonds de contre-partie d'aide alimentaire. Pour 1996/97 et 1997/98, la contribution de l'Etat a été financée par le budget d'investissement. Les taux d'exécution sont en général bon mais le financement est inefficace pour soutenir les activités d'enquête.

En effet les fonds prévus pour les enquêtes n'ont jamais été libérés à temps pour servir à celles-ci. Les dates de libération des fonds constatées sont: le 24/02/96 pour le DP 95/96, le 25/06/97 pour le DP 96/97 et le 24/12/97 pour le DP 97/98. Ces fonds ont donc été placés régulièrement à la fin de la campagne voire en milieu de campagne suivante. Face à une telle situation, l'animateur local, gestionnaire des devis a développé des stratégies de gestion reposant sur:

- le préfinancement d'activités en cours sur fonds de devis antérieurs,
- le maintien des opérations à leur niveau minimum et l'annulation pure et simple de celles jugées non prioritaires,
- les promesses de paiement de primes aux agents de terrain pour l'exécution des travaux,
- le report régulier des commandes d'équipement.

Concernant les équipements en particulier, leur acquisition est rendue davantage difficile avec les lourdeurs administratives. Le délai moyen d'acquisition de ces équipements est de 2 ans.

Ce problème de financement constitue actuellement la principale contrainte à la consolidation et à l'internalisation du dispositif.

1.4 MISE EN OEUVRE DES CONDITIONNALITES

1.4.1 Comité de Sécurité Alimentaire (CSA)

Le rôle du comité de sécurité alimentaire est joué par le CASAGC qui a été créé en 1995 et dont les principales attributions sont: "orienter, organiser, coordonner et gérer l'information sur la sécurité alimentaire dans le pays".

¹ Le financement Etat n'est pas concerné par le devis-programme de l'an 1

² Sur une prévision de 15.000.000F, 20.000.000F ont été débloqués sur les fonds de contre-partie

³ Devis-programme non encore clôturé

⁴ Situation au 31/12/97

Le CASAGC est présidé par le Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement (MAE). Son secrétariat est assuré par la Direction de la Promotion des Productions Agricoles et de la Sécurité Alimentaire (DPPASA). En sont membres les représentants des différents ministères et de la Croix Rouge, l'animateur local DIAPER, l'ONC et le CONACILSS. Ses réunions sont élargies aux bailleurs de fonds et aux ONG.

Les réunions du CASAGC, et particulièrement celles de ses 3 sous-comités sont assez régulières et les résultats de leurs travaux en sont unanimement acceptés par tous les intervenants dans le secteur.

Pour renforcer ses capacités opérationnelles, deux projets financés par le PNUD et la FAO sont en cours d'exécution:

- le premier, d'un montant de \$184.500 porte sur la fourniture de moyen logistique, d'équipement informatique et la formation du personnel du CASAGC dans le domaine de l'analyse,
- le second d'un montant d'environ \$340.000 vise la mise en place d'un SISAAR.

Compte tenu des objectifs similaires du futur SISAAR et de DIAPER dans le domaine de la coordination, de l'analyse et de la diffusion de l'information, la mission recommande:

- *qu'une attention particulière soit accordée à la complémentarité de ces deux dispositifs;*
- *que le secrétariat permanent du CASAGC et l'animateur local examinent les voies et moyens permettant d'aboutir à un renforcement mutuel par les deux projets de la cellule d'analyse prévue par le projet DIAPER.*

1.4.2 Prise en charge des frais de collecte par l'Etat

L'examen de la gestion des devis-programmes révèle que l'Etat Tchadien rencontre des difficultés à financer les enquêtes de façon efficace. Si des dispositions ne sont pas prises dès à présent, ces enquêtes pourraient s'arrêter.

D'autre part, l'inefficience dans la prise en charge des frais de collecte par l'Etat n'est pas le seul danger qui menace la continuité des enquêtes. En effet:

- la DSA qui conduit l'enquête agricole et le SIM céréale ne dispose d'aucun véhicule pour les travaux de terrain,
- sur les 129 enquêteurs qu'utilise la DSA, 97 (soit 75%) sont des bénévoles n'ayant pour seule rémunération que les primes DIAPER qui de surcroît ne sont jamais payées à temps.

Si des dispositions ne sont pas prises pour remédier à ces situations, la poursuite des activités d'enquête pourrait être compromise à court ou moyen termes.

2. PROGRAMME D'ACTIVITE

2.1 LES ENQUETES

Les trois enquêtes courantes seront reconduites en 1998/99. Les améliorations à porter sont les suivantes:

2.1.1 Enquête agricole

- Evaluer l'extension de l'enquête à la zone sahélienne en procédant au traitement des données et au calcul de la précision des estimateurs dans cette zone.
- Evaluer la fiabilité des déclarations paysannes utilisées lors des prévisions de récoltes.
- Reconstituer la base de sondage à partir du fichier village provenant du recensement de la population: les "micro-villages" doivent être associés au village le plus proche.
- Poursuivre les efforts d'informatisation du traitement de l'enquête par l'élaboration des manuels y afférents.

2.1.2 Enquête sur les marchés :SIM céréales et SIM bétail

- Recyclage du personnel du SIM bétail qui n'a pas bénéficié de formation depuis déjà 2 campagnes.
- Exploitation et évaluation de la qualité des données sur les prix des légumineuses et produits horticoles en vue de leurs publications.
- Elaboration de programmes de saisie et de traitement des données du SIM bétail.
- Amélioration des publications avec l'appui de l'animateur local.

2.2 ANALYSE/DIFFUSION

2.2.1 Centrale d'information

La principale activité sera la finition de la collecte des données et la mise à jour des fichiers à l'issue de l'installation du logiciel amélioré par l'ECA. Par ailleurs, suite au départ du gestionnaire actuel de la centrale la DSA devra procéder à son remplacement.

2.2.2 Publications

Les publications prévues sont:

- Résultats prévisionnels des récoltes 1998/99 et bilan céréalier prévisionnel en novembre 1998 par la DSA et l'animateur local.
- Résultats définitifs en mars 1999 par la DSA.
- Les bulletins mensuels du SIM céréales et du SIM bétail.
- Annuaire des statistiques agricoles et des prix 1996 par la DSA.
- Bulletin trimestriel de conjoncture sur la situation alimentaire par la cellule d'analyse à mettre en place au CASAGC.

2.3 ANIMATION LOCALE

Les activités de l'animation locale pour 1998/99 comprennent:

- L'appui à l'animation de la composante nationale (animation et secrétariat).
- L'appui à la mise en place de la cellule d'analyse en rapport avec le CASAGC et le projet SISAAR.
- La participation à l'élaboration des différentes publications et diffusion.
- La gestion des devis-programmes et la coordination avec l'ECA.

2.4 PARTICIPATION DE L'ETAT A LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE COLLECTE

La prise en charge des frais de collecte se fait en général sur le budget d'investissement sur demande du Ministère de l'Agriculture et au vu du devis-programme approuvé par le comité directeur. Il n'y a donc pas de prévision d'inscription budgétaire au moment du passage des missions comme c'est le cas cette année.

Néanmoins, compte tenu de l'expérience des années antérieures qui montre que cette inscription a toujours été faite, sans être accompagnée de déblocage au moment opportun des fonds, la mission *recommande que des dispositions soient prises d'ores et déjà pour un déblocage des fonds dès le début de la campagne.*

2.5 BUDGET 1998/99

Le budget total pour la campagne 1998/99 est évalué à 91.474.984 FCFA, soit 138.284 ECU¹ comme l'indique le tableau ci-dessous:

	OPERATION DE COLLECTE	EQUIPEMENT	ENSEMBLE
ENQUETE AGRICOLE	46 656 500	6 550 000	53 206 500
SUIVI DES MARCHES A CEREALES	10 137 520		10 137 520
SUIVI MARCHE A BETAIL	9 253 500		9 253 500
ANIMATION LOCALE			18 877 464
TOTAL	66 047 520	6 550 000	91 474 984

Les frais de collecte sont estimés à 66.047.520 FCFA dont 81% (53.498.491 FCFA) sont à couvrir par l'Etat.

¹ 1 ECU=661,5FCFA au 31/12/97

1. EVALUATION

1.1 ASPECTS INSTITUTIONNEL

Les principales institutions impliquées dans l'exécution du projet sont:

- l'animation locale,
- la composante nationale,
- le comité de sécurité alimentaire (CSA) dont la création est une conditionnalité du projet.

Les activités de ces institutions sont suivies et appuyées par l'Ordonnateur National des fonds FED en rapport avec la Délégation de la Commission Européenne.

1.1.1 COMPOSANTE NATIONALE

La composante nationale DIAPER existe au Tchad depuis DIAPER II où elle fonctionnait de façon informelle et se confondait au groupe technique pluridisciplinaire (GTP) AGRHYMET. Depuis la création du CASAGC en 1995, la composante nationale opère dans le cadre du sous-comité technique chargé du suivi de la production des denrées alimentaires qui a pour mission le suivi et l'analyse permanente des données sur la production.

Ce sous-comité dont le secrétariat est assuré par l'animateur local de DIAPER se réuni régulièrement pendant l'hivernage et publie un rapport mensuel de conjoncture sur le déroulement de la campagne et la situation alimentaire. Des réunions hors saison hivernale sont également convoquées en cas de besoins.

Le comité fonctionne assez bien et pourrait à terme constituer un véritable cadre de coordination sur la production des données. Pour ce faire, il pourrait s'étendre à la Direction Nationale de la Statistique, à l'Office Nationale des Céréales (ONC), au SAP et au FEWS. Ces deux dernières structures travaillent d'ailleurs déjà au sein du sous-comité même s'ils n'apparaissent pas comme membres dans le texte de création du CASAGC.

1.1.2 ANIMATION LOCALE

L'animation locale est installée au Ministère de l'Agriculture au sein de la Division des Statistiques Agricoles (DSA) depuis février 1994. Elle est très bien intégrée au dispositif d'informations sur la sécurité alimentaire dans le pays. Elle fait l'objet de nombreuses sollicitations tant sur le plan technique qu'institutionnel. L'animateur local constitue à n'en point douter "une pièce maîtresse" dans le fonctionnement du dispositif.

Pendant les 4 années du projet, ses activités et réalisations comprennent:

a) coordination et appui technique

- appui au chef DSA pour l'organisation et la coordination des activités d'enquête,
- appui à l'extension du dispositif de l'enquête en zone sahélienne,
- secrétariat du sous-comité technique chargé du suivi de la production des denrées alimentaires du Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Catastrophes (CASAGC),
- appui aux publications,
- suivi régulier auprès des autorités du respect des conditionnalités du projet,
- coordination du volet national du projet avec le volet régional.

b) aspects institutionnels:

- participation à l'élaboration des textes de création du CASAGC qui joue le rôle de comité de sécurité alimentaire,
- proposition de création d'une cellule d'analyse diffusion au secrétariat du CASAGC,
- élaboration des termes de références pour l'étude de mise en place d'un système d'information sur la sécurité alimentaire et d'alerte rapide (SISAAR).

c) gestion des devis-programmes:

L'animateur assure la gestion des devis-programme en rapport avec l'ordonnateur national et la délégation de l'Union Européenne. Cette activité souffre des lourdeurs administratives, du déblocage tardif des contributions nationales aux frais de collecte et de manque de véhicule de transport. Ceci se traduit par d'importants retards dans l'exécution financière des devis et des activités créant ainsi un climat peu favorable à une bonne collaboration entre animateur local et composante nationale.

Au vu des activités réalisées, on peut conclure que l'animateur local a contribué de manière significative à la consolidation et à l'amélioration technique et institutionnelle du dispositif de sécurité alimentaire du pays. **Ses fonctions actuelles sont reconnues de tous et peuvent être internalisées par la DSA en ce qui concerne la production des données, le secrétariat du CASAGC dans le domaine de la coordination, de l'analyse et de la diffusion des informations.**

1.2 ACTIVITES

1.2.1 L'ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE

1.2.1.1 Evolution

L'enquête vise à recueillir des données sur les superficies et les rendements des principales cultures pratiquées afin d'estimer leur production en fin de campagne. Pour les cultures céréalières l'enquête fait aussi avant leur récolte, la prévision de la production attendue.

Depuis sa première année d'exécution en 1987, l'enquête a connu deux grandes phases dans son évolution:

- Les années DIAPER I et II,
- La période DIAPER III.

Les années DIAPER I et II se caractérisent par la mise en place d'un dispositif permanent de collecte et de traitement des données dans la zone soudanienne.

Les statistiques de productions agricoles du Tchad étaient alors produites par 3 structures différentes. Il s'agit de la Société de Développement du Lac (SODELAC), l'Office National de Développement Rural (ONDR) et la Division des Statistiques Agricoles (DSA). Chacune des structures fournit les données sur la partie du pays où elle opère. Ainsi,

- la SODELAC couvre la zone lacustre du pays,
- l'ONDR couvre toute la partie agricole (zones soudanienne et sahélienne) en dehors de la zone lacustre,
- la DSA opère dans la zone soudanienne.

On peut dire que l'enquête agricole était une juxtaposition de trois enquêtes : l'enquête DSA, l'enquête ONDR et l'enquête SODELAC qui se déroulent respectivement dans la zone soudanienne, les zones soudaniennes et sahéliennes, la zone des lacs.

Ainsi, la DSA et l'ONDR opéraient tous les deux dans la zone soudanienne et produisent donc des données différentes voire contradictoires eu égard à la grande différence entre leurs méthodologies. Du reste, aucune véritable méthodologie n'a jamais soutenu les estimations faite par l'ONDR et la SODELAC. Quant à la méthodologie de l'enquête agricole, pendant toute cette période le plan de sondage adopté est un plan à trois degrés:

- au premier degré un échantillon de cantons est tiré avec probabilité proportionnelle au nombre de villages,
- dans chacun des cantons tirés 3 villages échantillons sont tirés avec probabilités égales,
- dans les villages échantillons, après avoir fait un recensement des exploitations s'y trouvant, 5 sont retenues selon une procédure de tirage équiprobable.

Un tel plan de sondage, certes complexe, était dicté par l'inexistence lors des premières années d'exécution de véritable base de sondage. Le tchad n'a en effet réalisé son premier recensement de la population qu'en 1993. L'enquête a dû se contenter de la liste des cantons et de la liste des villages à l'intérieur de chacun d'eux avec toute l'importance des erreurs d'échantillonnage liées à une telle situation.

Le nombre d'unités primaires (cantons) à tirer par préfecture a été au préalable déterminé à partir d'une répartition proportionnelle par rapport au nombre total de cantons. Le nombre de cantons à tirer dans chaque préfecture est ensuite réparti par sous-préfecture proportionnellement au nombre de cantons de la sous-préfecture.

La période DIAPER III se caractérise par un objectif d'amélioration de la qualité des données produites par l'enquête agricole. Trois séries d'actions ont été initiées:

- Suite à la réalisation du premier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), le plan de sondage a connu une légère modification en utilisant comme base de sondage la liste des cantons n'ont plus avec leur effectif en nombre de villages mais plutôt leur effectif en nombre d'habitants. Ceci s'est du moins manifesté par une révision des coefficients d'extrapolation.

Ainsi:

- au premier degré le poids d'un canton dans sa préfecture est celui de sa population dans la population totale de la préfecture,
- au second degré le poids d'un village dans son canton est celui de sa population dans la population totale du canton.

En outre dans le tirage des villages au sein de la même préfecture, un critère de stratification fondé sur la pratique ou non de la riziculture a été utilisé pour répartir le nombre de cantons à tirer entre les deux strates:

- Dans le but de produire des statistiques fiables et concordantes, au cours d'un séminaire sur les statistiques agricoles financé par DIAPER III, l'harmonisation des 3 enquêtes en les regroupant dans un même dispositif de collecte et de traitement a été étudiée. Une première tentative a été faite au cours de la campagne 1996/97. Il faut attendre la campagne 1997/98 pour voir la collecte des données s'étendre à toute la zone agricole du pays.
- Enfin, suite à l'évaluation technique de l'enquête et à l'issue du séminaire sur l'enquête agricole tenu à Bamako, le plan de sondage est appelé à évoluer vers un plan à deux degrés. Les villages seront les unités de premiers degrés et les exploitations les unités de second degrés.

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution technique de l'enquête de 1994 à 1997.

Evolution de la taille de l'échantillon

	1ère Période DIAPER I et II	Période DIAPER III			
		An 1	An 2	An 3	An 4
Unités primaires (cantons)	69	69	69	69	139
Unités secondaires (villages)	207	207	207	387	387
Unités tertiaires (exploitations)	1 035	1 035	1 035	1 575	1 575
Niveau de signification prévu	sous- préfecture	sous- préfecture	sous- préfecture	préfecture	préfecture
Renouvellement de l'échantillon	non	oui	non	non	oui

Evolutions dans le traitement des données

	1ère Période DIAPER I et II	Période DIAPER III			
		An 1	An 2	An 3	An 4
<i>Saisie</i>					
existence de programme (si oui logiciel utilisé)	Non	Non	Non	Non	Oui (dBASE)
acteurs de la saisie		Agents de saisie			
<i>Traitement</i>					
logiciel utilisé	SP6	SP6 Lotus	SP6 Lotus	SP6 Lotus	dBASE
acteurs du traitement	DSA ^(*)	DSA	DSA	DSA	DSA

^(*) Informaticien de la DSA

Tableau d'évolution synoptique de l'enquête agricole

	An 1	An 2	An 3	An 4
Année d'origine de la base de sondage	Recensement des exploitations des villages 1986	Recensement des exploitations des villages 1986	Recensement des exploitations des villages 1986	Recensement des exploitations des villages 1986
Taille échantillon 1^{er} degré	207	207	387	387
Tirage de l'échantillon (oui / non)	Non	Non	En partie (zone soudanienne)	Non
Taille de l'échantillon du 2^{ème} degré	1035	1035	1575	1575
Tirage de l'échantillon (oui / non)	Non	Oui	Oui	Non
Modification du questionnaire	Non	Ajout de modules: • module équipement agricole • fiche de prévision par comptage	Non	Non
Liste des manuels disponibles et utilisés	Enquêteur (1990)	Reprise du manuel de l'enquêteur		
Existence d'un programme de saisie complet				Oui dBASE IV
Taux de couverture moyen				
Au moment des prévisions		89%		
Au moment des estimations		96%		
Date de parution des résultats				
Des prévisions	Octobre (mission CILSS/FAO)	Octobre (mission CILSS/FAO)	Octobre (mission CILSS/FAO)	Octobre (mission CILSS/FAO)
Des résultats définitifs	Avril	Avril	Mars	
Problèmes particuliers survenus lors de chaque campagne		Grève du personnel durant la saison agricole		

1.2.1.2 Situation actuelle

.a Ressources humaines

Le ressources humaines se décomposent comme suit:

Personnel	Nombre prévu	Origine	Imputation budgétaire
Enquêteurs à plein temps	19	DSA	Etat
Enquêteurs temporaires	110	agents des projets paysans	projet
Contrôleurs	25	15 DSA 10 autres services de l'agriculture	
Superviseurs régionaux	1	DSA	
Superviseurs nationaux	3		
Agents de dépouillement /saisie	3		
Technicien professionnel	2	2	
Agent Centrale d'information			

Au total la DSA utilise pour l'ensemble du pays 170 agents, dont 48 sont affectés à ce service et 122 personnes extérieures.

Le dispositif terrain utilise donc un personnel très hétérogène quant à son origine. Cette situation n'est pas en soi un obstacle, si ce n'est que la mobilisation de ce personnel ne peut se faire qu'à travers le versement des primes prévues dans le cadre de DIAPER.

Quant au dispositif de contrôle, il est encore très faible et repose essentiellement sur les missions de supervisions nationales.

Nombre d'agents de collecte de l'enquête agricole et taille de l'échantillon

Nombre total d'enquêteurs	129
Nombre total de contrôleurs	25
Nombre total de superviseurs	4
Nombre d'exploitations échantillons	1575
Ratio nombre d'exploitations par enquêteurs	12,20
Ratio nombre d'enquêteurs par contrôleur	5,16

L'enquête se déroule en cinq passages :

- Premier passage: identification du village; inventaire des ménages et des exploitations du village échantillonné; tirage de l'échantillon d'exploitants; mesure des superficies des parcelles et pose des carrés de rendement.
- Deuxième passage: mesure de la densité au tallage.
- Troisième passage: mesure de la densité à l'épiaison.
- Quatrième passage: évaluation des stocks céréaliers paysans.
- Cinquième passage: mesure des rendements observés.

En comparant le ratio du nombre d'exploitations par enquêteur aux durées des différents passages de l'enquête on obtient le tableau suivant:

Charge de travail des enquêteurs de l'enquête agricole

	Passages			
	1 ^{er} passage (2 mois)	2 ^{eme} passage (45 jours)	3 ^{eme} et 4 ^{eme} passages (45 jours)	5 ^{eme} passage (45 jours)
N° des fiches à administrer ^(*)	0,1,2 et 3a	3b	4,6 et 7	5
Nombre d'exploitants par jour	0,20	0,27	0,27	0,27

C'est au 1^{er} passage où l'intensité du travail est la plus élevée: les enquêteurs ont à administrer 4 fiches par exploitant et, parmi ces 4 fiches on observe celles relatives au recensement des membres des exploitations, au recensement des parcelles, aux mesures des parcelles et à la pose des carrés de rendement.

Avec une moyenne de 0,20 exploitation par jour par enquêteur, soit 5 jours par exploitation la charge de travail semble être assez maitrisable par l'effectif d'enquêteurs sur le terrain.

.b La technique

L'enquête est une enquête à trois degré admettant le canton comme unité primaire, le village comme unité secondaire et le ménage comme unité de troisième degré. La nouvelle base de sondage à finaliser par la DSA permettra d'adopter un nouveau plan de sondage à deux degrés utilisant le village comme unité du premier degré et l'exploitation comme unité du second degré.

Pour la zone **soudanienne**, l'échantillon est resté identique depuis quatre ans. Il comprend: 69 cantons, 207 villages, 1035 exploitations.

^(*)voir ci-dessus pour le contenu des fiches

Pour la zone sahélienne, on a procédé au tirage d'un échantillon à trois degrés réparti comme suit:

Préfecture	Nombre de cantons échantillons	Nombre de village échantillon	Nombre de ménages
BATHA	6	18	54
BILTINE	4	12	36
CHARI BAGUIRMI	16	48	144
GUERA	7	21	63
KANEM	6	18	54
LAC	5	15	45
OUAIDDAI	12	36	108
SALAMAT	4	12	36
TOTAL	60	180	540

Le nombre de ménages enquêtés par village a été de trois en zone sahélienne, contre 5 en zone soudanienne.

Ce échantillon de la zone sahélienne n'a pu être couvert qu'au cours de la campagne 1997/98. *Compte tenu du changement prochain de plan de sondage, la mission recommande qu'après analyse des résultats obtenus sur la zone sahélienne, un échantillon national pour la campagne 1998/99 soit tiré à partir de la nouvelle base de sondage à mettre en place.*

Les produits retenus

Ils sont identiques à ceux des années antérieures, Il s'agit de 6 céréales, de 2 oléagineux et de 2 légumineuses.

Les variables observées

L'enquête utilise 7 fiches:

Fiche N° 0: Identification du village et de l'exploitation, équipement agricole

Fiche N° 1: Inventaire des ménages et des exploitations agricoles

Fiche N° 2: Mesure des superficies, quantité de semence

Fiche N°3a: Pose des carrés de rendement

Fiche N° 3b: Mesure des densités à la levée, travail du sol, fumure, type de semence

Fiche N°4: Mesure des rendements prévisionnels, densité à l'épiaison

Fiche N°5: Mesure des rendement observés

Fiche N° 6: Estimation des stocks paysans

Fiche N° 7: Recensement des superficies en corde.

Le questionnaire est donc complet et nécessite 5 passages sur le terrain.

Les procédures d'estimation

Toutes les parcelles sont mesurées et sur chacune est placé un carré de rendement.

Concernant les prévisions, la technique de prévision décrite dans la méthodologie n'a jamais été appliquée faute de moyens. La méthode alternative qui consiste à utiliser les déclarations des paysans pour l'estimation des seules superficies reste encore à parfaire. Les rendements prévisionnels sont obtenus par comparaison avec les rendements définitifs obtenus lors de campagnes similaires, les superficies sont estimées à partir des déclarations. Une méthodologie d'évaluation de la fiabilité de ces déclarations paysannes a été initiée par l'ECA lors de la mission de prévision des récoltes en octobre 1997.

La mission recommande qu'une évaluation de la fiabilité de la déclaration payasne soit faite sur les données des quatre dernières campagnes.

Le traitement des données

L'agent chargé de l'exploitation des données a su mettre à profit sa formation en traitement des données pour élaborer une chaîne de traitement de l'enquête à l'aide de DBASE IV. Cette chaîne automatise toutes les phases de traitement de l'enquête:

1.Saisie des données avec masques et contrôle automatique.

2.Traitement des données:

- importation/exportation des données
- calcul des agrégats: surface, rendement, production

La mission recommande que la DSA élabore un manuel consignant toutes les procédures et le mode d'utilisation de la chaîne de traitement qu'elle vient de créer.

Trois types de publication sont réalisées:

- 1) les résultats définitifs.
- 2) l'annuaire statistique.
- 3) les résultats prévisionnels.

1.2.2 LE SYSTEME D'INFORMATION DU MARCHE (SIM)

1.2.2.1 Evolution

L'enquête SIM a été initiée à partir du 15 avril 1991 suite au séminaire sur les typologies des marchés. Il s'agissait d'une enquête test qui ne concernait à l'époque que les produits céréaliers sur les différents types de marché (marchés de collecte, marchés de regroupement et marchés frontaliers). Cette enquête test a permis aussi de cerner les principales unités de mesure locales utilisées sur le marché. Le système d'information auquel on aboutira avait comme objectif la production d'un bulletin mensuel.

De 1992 à 1994 avec l'appui des projet AMTT¹ et DIAPER l'enquête a connu les améliorations qui font d'elle actuellement un système d'information du marché dépassant le seul cadre des céréales avec comme dénomination le Système d'Information sur le Marché (SIM). Le SIM est exécuté par la Division Statistiques Agricole. Il est constitué du Service des Statistiques des Prix et du Service des nouvelles des marchés.

Le Service Statistique des Prix a pour mission les relevés des prix sur les principaux marchés et leur diffusion par l'intermédiaire de bulletins mensuels pour information des opérateurs économiques et des autres agents concernés par la politique économique du pays et par la sécurité alimentaire.

Les fiches de relevés d'abord au nombre de 7 ont été ramenés à 3 en mars 1994 au vu des possibilités effectives de traitement et des informations utilisées pour la diffusion. Trois types de marchés sont enquêtés : les marchés de collecte au niveau des villages, les marchés de consommation au niveau des centres urbains, les marchés frontaliers qui amènagent les transactions avec les pays voisins.

¹ Agricultural Marketing and Transfert Technologie

Le Service a pu améliorer son programme informatique de traitement. Non seulement les traitements manuels ne sont plus nécessaires comme l'an passé mais encore il peut traduire instantanément les moyennes hebdomadaires en moyenne mensuelle permettant ainsi de préparer la publication mensuelle. Là encore, les publications prennent du retard du fait des délais d'acheminement postal des fiches de relevés (1 voire 2 mois). Mais encore, faute de moyens la distribution du bulletin reste encore très limitée et ne touche qu'un nombre très limité de correspondants.

Le service des nouvelles sur les marchés a été créé suite à l'atelier de Douguia d'avril 1993 avec l'appui du projet AMTT/USAID. Sa mission est de fournir de manière régulière et rapide les informations sur le marché. Ces informations sont collectées sur 4 marchés les mercredis (N'Djamena, Moundou, Sahr, Abéché), transmises par fax ou radio le même jour au bureau central, analysées et traitées avant leur diffusion sur la radio nationale le Jeudi. Les informations traitées sont communiquées aux radios locales qui les diffusent immédiatement. Le taux d'écoute serait très important et les opérateurs semblent attentifs à ces informations. Depuis novembre 1994, 30 marchés reçoivent aussi ces informations qu'ils transcrivent sur un tableau d'affichage qui a été mis en place sur les lieux de vente¹.

L'actualité des informations transmises permet l'assainissement des marchés locaux sur lesquels régnait jusqu'alors les opérateurs les plus puissants qui disposaient d'un réseau d'information privilégié (et efficace) qu'ils utilisaient à leur seul profit.

Aux quatre marchés principaux enquêtés (N'Djamena, Moundou, Sahr, Abeche) pour la diffusion radio des cours se sont ajoutés quatre autres marchés considérés comme des marchés de production : Mongo, Am Timan, Bol, Pont Carol. Les informations sont communiquées à N'Djamena par radio.

1.2.2.2 Situation actuelle

Les relevés de prix sont effectués de façon hebdomadaire ou quotidienne sur les marchés importants (N'Djamena) :

- sur 30 marchés céréaliers et publiés mensuellement dans un bulletin :
 - Oum-Hadjer, Biltine, Bénoye, Doba et Bongor **le lundi**.
 - Koumra, Sahr et Abéché **le mardi**.
 - Bokoro, N'Djamena, Mongo, Mao, Bol, Moundou et Pt Carol **le mercredi**.
 - Mossoro et Dibinitchi **le jeudi**.
 - Am-Zoer **le vendredi**.
 - Koundjourou, Bitkine, Mangalmé, Pala, Am-Timan, et Béré **le samedi**.
 - Ati, Bousso, Bodo, Goz-Beïda et Kelo **le dimanche**
- sur 3 marchés horticoles à N'Djamena pour le relevés des prix des fruits et légumes.

Les prix relevés concernent les produits suivants :

- Les céréales : Mil pénicillaire, Berbéré blanc, Berbéré, Berbéré rouge, Maïs, Riz brisure, Riz local entier, Riz importé, Riz paddy, Sorgho blanc, Sorgho rouge.

¹ 4 tableaux sont aussi en place à N'Djaména : 3 sur les marchés et un à l'entrée du SIM.

- les légumes : Tomates séchées, tomates fraîches (N'Djamena seulement), tomates en poudre, Gombo séché, Ail Oignons, Arachide, sésame, haricot.

Le "SIM NOUVELLE" qui affiche sur les marchés les mêmes cours que ceux diffusés par radio semble mieux accepté même s'il n'est pas toujours compris. Dans l'ensemble les acheteurs y sont très favorables tandis que les vendeurs restent réservés¹. Un programme de sensibilisation est prévu pour être exécuté au cours de la campagne en cours (1997/98).

1.2.2.3 Ressources matériels

L'enquête fonctionne toujours sur le matériel laissé par le projet USAID, notamment en ce qui concerne le matériel informatique.

EQUIPEMENT DISPONIBLE AU SIM CEREALES

Type de matériel	Description ou type	Date d'acquisition	Observation
DEPLACEMENTS			
Motos TT	3 Motos C75	1993	AMTT
Mobylettes	3	1993	ACDI
Bicyclettes	2	1993	AMTT
EQUIPEMENT DE BUREAU			
Groupe électrogène	60 KVA	1993	AMTT
Ordinateurs	4 ⇄ 486 5 ⇄ 386 2 portables 386	1993 1993 1993	AMTT AMTT AMTT
Imprimantes	5 laser HP 1 Canon jet d'encre	1993 1993	AMTT AMTT
Onduleurs	1	1993	AMTT
Stabilisateurs	2	1993	AMTT
Stencileuse électronique	1	1993	AMTT
Photocopieurs	2	1993	AMTT
Fax	1	1993	AMTT
Radios	37 ²	1993	AMTT
Calculatrices	5	1993	AMTT
Ronéo	1	1993	AMTT
Balances 10 Kg	30	1993	AMTT
Tableaux sur les marchés	35	1993	AMTT

¹ Certains exigent que la communication soit faite exclusivement en français pour ne pas toucher la grande masse de la population !

² Nécessitant une intervention pour la recharge des batteries

1.2.2.4 Les publications

Elles sont au nombre de trois:

- 1) les bulletins hebdomadaires diffusés à la radio et à la demande (beaucoup d'utilisateurs se rendent à la DSA, pour demander une copie papier des bulletins radio).
- 2) les bulletins mensuels, publiés en général 20 jours après la fin du mois et diffusés en une centaine d'exemplaires au niveau des services publics, des organismes de coopération, des ONG.
- 3) l'annuaire statistique.

Pour le nouvel an 98, un agenda "publicitaire" a été réalisé et diffusé afin de faire mieux connaître les activités du SIM.

Une campagne nationale de sensibilisation et d'explication sera conduite au cours de la campagne actuelle afin d'éviter les nombreuses attaques dont le système fait souvent l'objet de la part des commerçants.

1.2.3 L'ENQUETE SUIVI DES MARCHES A BETAIL

Le Suivi des Marchés à bétail, en place depuis juillet 1986 sur financement DIAPER, a permis de suivre les volumes de transactions ainsi que les prix, les poids et les destinations des animaux vendus. L'enquête a été suspendue en juin 1993, le financement prévu sur le prolongement de DIAPER II n'a pu être débloqué. Les responsables de l'élevage ont néanmoins essayé d'obtenir un financement relais¹ pour ne pas interrompre la collecte de données, mais se sont heurtés à des refus. La tentative de mobilisation des personnels déjà éprouvés par les retards importants de salaires n'a pas davantage abouti.

les ressources humaines

Pour l'enquête 1997/1998, les ressources humaines ont été similaires à celle de l'an passé.

PERSONNEL	Nombre utilisé	Imputation budgétaire
Enquêteurs à plein temps		
Enquêteurs à temps partiels	23 ATE	salaires
Contrôleurs à temps partiels (grade)	14 chefs secteurs	salaires
Superviseurs nationaux à temps partiels	Responsable SIM 1 Ingénieur Sc Appl	salaires salaires

Les enquêteurs sont des agents d'élevage et leur mission statistique rentre dans leurs attributions. Pour la campagne actuelle, 3 enquêteurs ont été pris en charge par un projet sectoriel élevage financé par la GTZ (dans le Sud).

les ressources matérielles

Elles sont identiques à celles de l'an passé et les problèmes évoqués subsistent:

- manque une mobylette non livrée sur les précédents DP

¹Notamment auprès du Programme National d'Elevage (PNE).

- les ordinateurs qui fonctionnaient encore l'année dernière sont hors service.

La livraison du matériel prévu au titre des précédents DP doit donc couvrir les besoins en terme de matériel de traitement.

la technique

Les observations sont effectuées sur 21 marchés deux fois par semaine, excepté N'Djamena, Sahr et Abéché qui font l'objet de relevés quotidiens :

- *Marchés de collecte ou production* : Mongo, Bitkine, Oum-Hadjer, Moussoro, Ati, Koundjourou, Biltine.
- *Marchés de consommation* : N'Djamena, Sahr, Abéché, Mao
- *Marchés terminaux* : Pala, Dourbali, Massakory, Bagassola (les observations sont provisoirement suspendues), Goundi, Mandalia, Massaguet, Karmé, Pont-Carol et Bol

Deux fiches sont remplies par marché hebdomadaire. Les relevés sont effectués alternativement pour les bovins (et camelins s'ils sont nombreux) et pour les ovins et caprins. Les relevés concernent les animaux présentés et les animaux vendus (5 prix relevés par catégorie d'animaux et demandés à l'éleveur après la transaction), les poids sont estimés par mesure de la cage thoracique. Une fiche est réservée aux abattages contrôlés.

Les fiches sont transmises par courrier ou tout autre moyen.

Le traitement de l'enquête reste beaucoup plus manuel qu'informatique. *Pour plus d'efficacité dans le traitement des données, la mission recommande l'élaboration d'une chaîne de traitement des données notamment par l'informaticien de la DSA sous la supervision de l'animateur local.*

Les diffusions des bulletins hebdomadaires à la radio se font tous les mardi en 3 langues à partir des relevés de 9 marchés communiqués par radio. La presse reprend dans ses colonnes les prix diffusés à la radio. Les éleveurs sont particulièrement satisfaits parce qu'ils sont mieux à même d'apprécier les prix de vente possibles.

Outre les bulletins radios hebdomadaires, des bulletins mensuels sont effectués tous les mois avec quelque retard. Les publications mensuelles ne sont envisagées que lorsque sont rentrées les fiches de 26 ou 27 marchés. Les publications souffrent actuellement du manque de matériel informatique dû à la non acquisition du matériel prévu sur les devis précédents.

1.2.4 GESTION DES DEVIS-PROGRAMMES

Le niveau d'exécution des 4 derniers devis-programmes (DP) dont le détail est joint en annexe se présente ainsi qu'il suit:

Devis-programme	Financement FED	Financement Etat	Total
An 1: 1994/95	96%	¹	96%
An 2: 1995/96	96,8%	131% ²	104%
An 3: 1996/97	75%	101%	80,7% ³
An 4: 1997/98	20%	50%	33% ⁴

¹ Le financement Etat n'est pas concerné par le devis-programme de l'an 1

² Sur une prévision de 15.000.000F, 20.000.000F ont été débloqués sur les fonds de contre-partie

³ Devis-programme non encore clôturé

En 1995/96 la contribution de l'Etat a été entièrement supportée par le FED sur fonds de contre-partie d'aide alimentaire. Pour 1996/97 et 1997/98, la contribution de l'Etat a été financée par le budget d'investissement. Les taux d'exécution sont en général bon mais le financement est inefficace pour soutenir les activités d'enquête.

En effet les fonds prévus pour les enquêtes n'ont jamais été libérés à temps pour servir à celles-ci. Les dates de libération des fonds constatées sont: le 24/02/96 pour le DP 95/96, le 25/06/97 pour le DP 96/97 et le 24/12/97 pour le DP 97/98. Ces fonds ont donc été placés régulièrement à la fin de la campagne voire en milieu de campagne suivante. Face à une telle situation, l'animateur local, gestionnaire des devis a développé des stratégies de gestion reposant sur:

- le préfinancement d'activités en cours sur fonds de devis antérieurs,
- le maintien des opérations à leur niveau minimum et l'annulation pure et simple de celles jugées non prioritaires,
- les promesses de paiement de primes aux agents de terrain pour l'exécution des travaux,
- le report régulier des commandes d'équipement.

Concernant les équipements en particulier, leur acquisition est rendue davantage difficile avec les lourdeurs administratives. Le délai moyen d'acquisition de ces équipements est de 2 ans.

Ce problème de financement constitue actuellement la principale contrainte à la consolidation et à l'internalisation du dispositif.

1.2.5 MISE EN OEUVRE DES CONDITIONNALITES

1.2.5.1 Comité de Sécurité Alimentaire (CSA)

Le rôle du comité de sécurité alimentaire est joué par le CASAGC qui a été créé en 1995 et dont les principales attributions sont: "orienter, organiser, coordonner et gérer l'information sur la sécurité alimentaire dans le pays".

Le CASAGC est présidé par le Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement (MAE). Son secrétariat est assuré par la Direction de la Promotion des Productions Agricoles et de la Sécurité Alimentaire (DPPASA). En sont membres les représentants des différents ministères et de la Croix Rouge, l'animateur local DIAPER, l'ONC et le CONACILSS. Ses réunions sont élargies aux bailleurs de fonds et aux ONG.

Les réunions du CASAGC, et particulièrement celles de ses 3 sous-comités sont assez régulières et les résultats de leurs travaux en sont unanimement acceptés par tous les intervenants dans le secteur.

Pour renforcer ses capacités opérationnelles, deux projets financés par le PNUD et la FAO sont en cours d'exécution:

- le premier, d'un montant de \$184.500 porte sur la fourniture de moyen logistique, d'équipement informatique et la formation du personnel du CASAGC dans le domaine de l'analyse,
- le second d'un montant d'environ \$340.000 vise la mise en place d'un SISAAR.

Compte tenu des objectifs similaires du futur SISAAR et de DIAPER dans le domaine de la coordination, de l'analyse et de la diffusion de l'information, la mission recommande:

- *qu'une attention particulière soit accordée à la complémentarité de ces deux dispositifs;*

⁴ Situation au 31/12/97

- que le secrétariat permanent du CASAGC et l'animateur local examinent les voies et moyens permettant d'aboutir à un renforcement mutuel par les deux projets de la cellule d'analyse prévue par le projet DIAPER.

1.2.5.2 Prise en charge des frais de collecte par l'Etat

L'examen de la gestion des devis-programmes révèle que l'Etat Tchadien rencontre des difficultés à financer les enquêtes de façon efficace. Si des dispositions ne sont pas prises dès à présent, ces enquêtes pourraient s'arrêter. D'autre part, l'inefficience dans la prise en charge des frais de collecte par l'Etat n'est pas le seul danger qui menace la continuité des enquêtes. En effet, d'une part la DSA qui conduit l'enquête agricole et le SIM céréale ne dispose d'aucun véhicule pour les travaux de terrain, d'autre part, sur les 129 enquêteurs qu'utilise la DSA, 97 (soit 75%) sont des bénévoles n'ayant pour seule rémunération que les primes DIAPER qui de surcroît ne sont jamais payées à temps. Si des dispositions ne sont pas prises pour remédier à ces situations, la poursuite des activités d'enquête pourrait être compromise à court ou moyen termes.

2. PROGRAMME D'ACTIVITE

2.1 LES ENQUETES

Les trois enquêtes courantes seront reconduites en 1998/99. Les améliorations à porter sont les suivantes:

2.1.1 ENQUETE AGRICOLE

1. L'extension de l'enquête agricole à la zone sahélienne a consisté lors de cette campagne au suivi d'un échantillon tiré selon le même plan de sondage que celui de la zone soudannienne.

A plusieurs titres cette enquête de la zone sahélienne est à l'état expérimental, par conséquent toute une attention doit être portée à son exploitation, notamment:

- en analysant le taux de couverture de l'échantillon,
 - en évaluant la qualité des données collectées,
 - en déterminant les coefficients d'extrapolation adéquats,
 - en évaluant les résultats de l'enquête afin d'apporter les corrections nécessaires à une intégration définitive des deux zones dans le cadre de la nouvelle méthodologie à mettre en place.
2. La méthode d'estimation des superficies cultivées lors des prévisions de récoltes est fondée sur la déclaration du paysan portée sur une fiche introduite dans le questionnaire de l'enquête expérimentalement. Si une telle fiche a l'avantage d'être simple dans son application, elle peut en revanche manquer de fiabilité en raison de la non maîtrise de la mesure des superficies par les paysans. Afin de décider s'il faut continuer l'administration d'une telle fiche, une évaluation la fiabilité des déclarations paysannes sera faite sur la base de la méthodologie proposée par l'ECA.
3. Le fichier village provenant du recensement de la population dans son état actuel ne peut pas servir de bonne base de sondage à cause notamment de la grande variabilité entre la taille des villages comme on peut le voir pour dans le tableau ci-dessous.

PREFECTURES	NOMBRE DE VILLAGES	POPULATION	EFFECTIF MENAGES	Villages de moins de 10 habitants
BATHA	1095	245198	53660	19
BET	332	61202	12856	21
BILTINE	981	169082	36888	11
CHARI BAGUIRMI	3947	642805	136067	99
GUERA	968	262622	55939	14
KANEM	2535	268834	61558	124
LAC	2307	242051	56308	111
LOGONE OCCIDENTAL	1060	450697	79690	13
LOGONE ORIENTAL	1225	347249	62133	22
MAYO KEBBI	2325	804484	141895	39
MOYEN CHARI	2141	712582	129586	44
OUADDAI	2427	509514	118363	24
SALAMAT	439	146600	31229	8
TANDJILE	1383	438602	79731	12

Les travaux de reconstitution de la base de sondage à partir du fichier village consistera essentiellement à l'identification sur le terrain des "micro-villages" afin de les associer au village le plus proche.

4. Enfin les améliorations à porter à l'enquête se feront sur son exploitation par la poursuite des efforts d'informatisation du traitement de l'enquête par l'élaboration des manuels y afférents.

2.1.2 ENQUETES SIM Céréales

Les améliorations à porter à l'enquête SIM Céréales se situent d'une part au niveau de l'exploitation et l'évaluation de la qualité des données sur les prix des légumineuses et produits horticoles d'autre part dans l'amélioration de la publication des résultats notamment par la reprise de la diffusion radio/télé à la radio télévision nationale.

2.1.3 ENQUETES SIM Bétail

1. Dans le cadre de la formation continue des agents de collecte, une session de formation/recyclage sera faite à l'attention des agents de collecte. Ceux-ci n'ont en effet plus bénéficié d'une telle formation depuis maintenant 2 campagnes.

2. Des améliorations seront portées au traitement des données en vue de réduire les délais de publication. Il s'agira d'automatiser davantage ce traitement par notamment l'élaboration de programmes de saisie et de traitement. Le SIM Bétail sera alors appuyé spécifiquement par l'informaticien de la DSA et l'Animateur Local pour l'élaboration des programmes ainsi que celle des manuels correspondants.

3. Enfin, avec la collaboration de l'Animateur Local, le SIM Bétail s'investira dans l'amélioration des différentes publications.

2.2 ANALYSE/DIFFUSION

2.2.1 CENTRALE D'INFORMATION

La principale activité sera la finition de la collecte des données et la mise à jour des fichiers à l'issue de l'installation du logiciel amélioré par l'ECA. Par ailleurs, suite au départ du gestionnaire actuel de la centrale la DSA devra procéder à son remplacement.

2.2.2 PUBLICATIONS

Les publications prévues sont:

- Résultats prévisionnels des récoltes 1998/99 et bilan céréalier prévisionnel en novembre 1998 par la DSA et l'animateur local.
- Résultats définitifs en mars 1999 par la DSA.
- Les bulletins mensuels du SIM céréales et du SIM bétail.
- Annuaire des statistiques agricoles et des prix 1996 par la DSA.
- Bulletin trimestriel de conjoncture sur la situation alimentaire par la cellule d'analyse à mettre en place au CASAGC.

2.3 ANIMATION LOCALE

Les activités de l'animation locale pour 1998/99 comprennent:

- L'appui à l'animation de la composante nationale (animation et secrétariat).
- L'appui à la mise en place de la cellule d'analyse en rapport avec le CASAGC et le projet SISAAR.

- La participation à l'élaboration des différentes publications et diffusion.
- La gestion des devis-programmes et la coordination avec l'ECA.

2.4 PARTICIPATION DE L'ETAT A LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE COLLECTE

La prise en charge des frais de collecte se fait en général sur le budget d'investissement sur demande du Ministère de l'Agriculture et au vu du devis-programme approuvé par le comité directeur. Il n'y a donc pas de prévision d'inscription budgétaire au moment du passage des missions comme c'est le cas cette année.

Néanmoins, compte tenu de l'expérience des années antérieures qui montre que cette inscription a toujours été faite, sans être accompagnée de déblocage au moment opportun des fonds, la mission *recommande que des dispositions soient prises d'ores et déjà pour un déblocage des fonds dès le début de la campagne.*

2.5 BUDGET 1998/99

Le budget total pour la campagne 1998/99 est évalué à 91.474.984 FCFA, soit 138.284 ECU¹ comme l'indique le tableau ci-dessous:

	OPERATION DE COLLECTE	EQUIPEMENT	ENSEMBLE
ENQUETE AGRICOLE	46 656 500	6 550 000	53 206 500
SUIVI DES MARCHES A CEREALES	10 137 520		10 137 520
SUIVI MARCHE A BETAILE	9 253 500		9 253 500
ANIMATION LOCALE			18 877 464
TOTAL	66 047 520	6 550 000	91 474 984

Les frais de collecte sont estimés à 66.047.520 FCFA dont 81% (53.498.491 FCFA) sont à couvrir par l'Etat.

Le détail du budget (Enquête agricole, SIM céréale, SIM bétail et Animation locale) est joint en annexe.

¹ 1 ECU=661,5FCFA au 31/12/97

3. ANNEXES

Annexe 1: Tableau d'exécution des 4 devis-programmes

	An 1 = 94/95	An 2 = 95/96	An 3 = 96/97¹	An 4²
Montant total du DP	88.601.000	75.724.650	106.689.690	92.597.710
Montant FED	88.601.000	60.470.460	83.978.426	51.966.217
Montant Etat (total) dont	-	15.254.190	22.711.264	40.631.493
source:	-	fonds de contrepartie d'aides alimentaires	budget investissement	budget investissement
Date de libération fonds FED	01/09/94	18/08/95	15/06/96	1er mai (animation uniquement)
Date de libération fonds Etat	-	24/02/96	25/06/97	24/12/97
Taux d'exécution budget FED	96 %	96,80 % (58.535.405)	75 % (63.199.729)	20 % (10.500.000)
Taux d'exécution budget Etat	96 %	131 % (20.000.000)	101 % (22.918.000)	50 % (20.000.000)
Taux globaux	96 %	104 %	80,7 %	32,40 %

¹ DP non clôturé

² Situation au 31/12/97

Annexe 2: Budget enquête agricole 1998/99

Service ou organisme responsable: DSA.

DESIGNATIONS	COUT TOTAL F CFA	
I. OPERATION DE COLLECTE.		
1.1 Frais de personnel	14 632 500	
- indemnités	13 215 000	
Superviseurs	6 superviseurs X 7 Mois X 20 000F /mois	840 000
Contrôleurs	25 contrôleurs X 7 mois X 15 000F/mois	2 625 000
Enquêteurs	129 enquêteurs X 6 mois X 10 000F/mois	7 740 000
Enquêteurs bérerbére	55 enquêteurs X 6 mois X 10 000F/mois	1 650 000
Saisie enquête agricole	6 agents X 3 mois X 10 000F/mois	180 000
Collecte saisie centrale information	1 agent X 12 mois X 15 000F/mois	180 000
- frais de mission	9 missions de 15 j chacune	1 417 500
Cadres	7500F/j X 1 cadre X 9 missions X15j	1 012 500
Chauffeur	3000F/j X 1 chauffeur X 9 missions X 15j	405 000
1.2 Carburant	5 184 000	
-Supervision zone soudanienne	4 missions de 2500 km X .2litre X 400F/l	800 000
-Supervision zone sahélienne	5 missions de 3500 km X .2litre X 400F/l	1 400 000
-Contrôleurs	26 motos X 40 litres/mois X 7 mois X 400F/l	2 912 000
-Collecte centrale information	15 litres/mois X 12 mois X 400 F/l	72 000
1.3 Impression des questionnaires	2 500 000	
1.4 Entretien matériel	9 335 000	
- motos	26 motos x 10 000F/mois X 7 mois	1 820 000
- vélos	129 vélos x 5 000F/mois x 7 mois	4 515 000
- voitures	y compris assurance	2 000 000
- photocopie, informat	consommables	1 000 000
1.5 Matériel de collecte	11 075 000	
- boussoles	30 boussoles x 100 000F l'unité	3 000 000
- pesons	20 pesons x 25 000F l'unité	500 000
- bottes	155 bottes x 15 000F l'unité	2 325 000
- imperméables	155 imperméables x 10 000F l'unité	1 550 000
- mètres rubans	100 à 15 000 F l'unité	1 500 000
- jalons	100 jalons à 15 000F l'unité	1 500 000
- calculatrices	4 à100 000 F l'unité	400 000
- kits enquêteurs		300 000
1.6 Formation recyclage	3 930 000	
- enquêteurs/contrôleurs	155 agents pendant 4 jours à 3 000F/j	1 860 000
- transport	155 agents à 10 000F/agent	1 550 000
- transport formateurs	2 zones x 4 formateurs à 30 000F chacun	160 000
- perdiem formateurs	4 formateurs à 7 500F/j pendant 10 jours	300 000
-perdiem guide+chauffeur formation zone sahélienne	2 agents x 10 jours x3 000F	60 000
TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE	46 656 500	

Budget enquête agricole (suite)

DESIGNATIONS	COUT TOTAL F CFA
II. EQUIPEMENT	
2.1 Matériel informatique	2 500 000
- ordinateur + imprimante pour publication	2 500 000
2.2 Matériel roulant	4 050 000
- 30 vélos à 85 000 F (enquêteurs sahéliens)	2 550 000
- 1 moto à 1 500 000 F (contrôleurs sahéliens)	1 500 000
TOTAL EQUIPEMENT	6 550 000
TOTAL	53 206 500

Annexe 3: Budget SIM Céréale 1998/99

Service ou organisme responsable: DSA.

DESIGNATIONS	COUT TOTAL
	F CFA
OPERATION DE COLLECTE.	
1. Frais de personnel	4 620 000
- indemnités	4 200 000
Superviseurs	4 superviseurs X 12 Mois X 20 000F /mois 960 000
Enquêteurs	35 dont 12 sur la BAD enquêteurs X 12 mois X 10 000F/mois 2 760 000
Saisie	4 agents X 12 mois X 10 000F/mois 480 000
- frais de mission	2 missions de 20 j chacune 420 000
Cadres	7500F/j X 1 cadre X 2 missions X20j 300 000
Chauffeur	3000F/j X 1 chauffeur X 2 missions X 20j 120 000
2. Carburant	928 000
- Supervison	2 missions de 4000 km X 0,2litre X 400F/l 640 000
- Enquêteurs	6 motos X 10 litres/mois X 12 mois X 400F/l 288 000
3. Impression et transmission des questionnaires	449 520
- impression questionnaires	150 000
- courrier	(18 destinations à 320F/envoi) X 52 sem. 299 520
4. Entretien matériel	3 040 000
- véhicule de supervision	500 000
- motos	6 motos x 10 000F/mois X 12 mois 720 000
- matériel de reprographie (photocopieur:tambour; ronéo et stencileur)	700 000
- matériel de communication (14 radios x 80 000F)	1 120 000
6. Opérations de diffusion	1 100 000
- diffusion radio	500 000
- bulletins hebdo et mensuel	600 000
TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE	10 137 520
TOTAL	10 137 520

Annexe 4: Budget SIM Bétail 1998/99

Service responsable: Direction de l'elevage

DESIGNATION	COUT TOTAL
	CFA
1 OPERATIONS DE COLLECTE	
11 Frais de personnel	4 050 000
Indemnités enquêteurs: 23 dont 3 sur GTZ :12 mois X 20 agents X 10 000 F/mois	2 400 000
Indemnités superviseurs 2 sup. X 20 000 F/mois X 12 mois	480 000
Indemnités agent de saisie 1agent x 10 000F/mois x 12 mois	120 000
Frais de mission (6missions)	
<i>Zone sahélienne (2 missions de 20 j)</i>	
<i>Zone Centre Ouest (2 missions de 15 j)</i>	
<i>Zone Kanem (2 missions de 15 j)</i>	
- Superviseur 100 jours X 7500 F/mois	750 000
- Chauffeur 100 jours X 3000 F/mois	300 000
12 Carburants lubrifiants	1 896 000
Carburants (6 missions= 15000Kms) 3000 litres à 400F/litre	1 200 000
Carburant enquêteurs 12 mobylettes X 10l/mois X 400 FX12 mois	576 000
Vidanges lubrifiants 10% carburant mission 120 000	120 000
13 Impression des questionnaires Forfait	700 000
14 Consommables Informatique, copieur, (Forfait)	500 000
15 Entretien matériel	740 000
Engins à deux roues 4 engins pendant 12 mois à 5000F/mois	240 000
Véhicule 500 000	500 000
16 Recyclage	1 367 500
Transport 287 500	287 500
- Enquêteurs 23 enq. x 12 500F	287 500
Per diem 780 000	780 000
- Enquêteurs 23enq. x 3 000F x 10jours	690 000
- Formateurs 2 formateurs x 7 500F x 6jours	90 000
- Chauffeurs 2 chauffeurs x 3 000F x 2jours	12 000
Frais d'organisation carburant, fournitures, salle,....	300 000
TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE	9 253 500
TOTAL	9 253 500

Annexe 5: Budget Animation locale 1998/99

DESIGNATION	Estimation des coûts		
	Nombre	Coût unitaire	Total (F cfa)
1. FRAIS DE PERSONNEL			6 329 074
1.1. Rémunérations			5 630 400
Animateur local	12	178 200	2 138 400
Indemnité animateur	12	131 000	1 572 000
Secrétaire comptable	12	110 000	1 320 000
Assurance santé (AL et SC)			600 000
1.2. Charge sociale (15,4% salaires)			458 674
1.3. Prestations de services (20 000F/mois)	12	20 000	240 000
2. FONCTIONNEMENT			6 050 000
2.1. Carburant			1 420 000
Coordination (1150 litres)	1 150	400 F/litre	460 000
Missions (20litres/100Kms)	6 missions	2000Km/mis	960 000
2.2. Per diem			630 000
Animateur local (6 missions de 10 j)	60	7 500 F/jour	450 000
Chauffeur (60 jours)	60	3 000 F/jour	180 000
2.3. Fournitures de bureau			900 000
Fournitures (12 mois)	12 mois	75 000 F/mois	900 000
2.4. Frais de communication			1 200 000
Téléphone, Fax et poste	12 mois	100 000 F/mois	1 200 000
2.5. Entretien			1 900 000
Véhicule (y compris assurance)			1 500 000
Photocopieur			400 000
3. DIFFUSION DES RESULTATS			6 498 390
TOTAL			18 877 464

Annexe 6: Liste des personnes rencontrées

M. Hassanty Oumar	Directeur Général de l'Agriculture
M. Tchouadang Kadjouga	Directeur Général Adjoint de l'Agriculture
M. Hadjer Mahamoud	Responsable du SIM bétail
M. Modibo Djoubdourna	Chef de la Division des Statistiques de l'Elevage
M. Ali Adoum Djoroum	Directeur DPPSA, Ministère de l'Agriculture
M. Guindo Ousmane	Consultant FAO pour SISAAR
M. Arty Kyramarios	Expert, Délégation Union Européenne
M. Pornnaye Beleloum	Economiste, Délégation Union Européenne
M. Kaguérou Laoukoura	Chef de Division Statistique Agricole
M. Lortard Mugabé	Animateur Local DIAPER III
M. Docteur Paul	Responsable SIM céréale
M. Tao Bouhouraye	Division Statistique Agricole